

Jusqu'à 100€ remboursés ⁽¹⁾ sur l'achat ou la location d'un Apple iPhone 8 ou 8 Plus

Offre de remboursement en différé sur demande, sous réserve de la souscription concomitante d'un forfait ou d'une offre de location ou d'un renouvellement de mobile. Offre valable dans les Points de Vente participants en France métropolitaine (Corse comprise)

Comment profiter de l'offre :

- Achetez ou louez** un Apple iPhone 8 ou 8 plus, entre le 05/03/18 et le 07/04/18, en souscrivant un forfait avec ou sans engagement ou une offre de location ou dans le cadre d'un renouvellement de mobile. Détails des forfaits disponibles dans la brochure de tarifs.
- Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous:**
 - La photocopie du justificatif d'achat du mobile (disponible sur internet dans votre espace client), souscrit entre le 05/03/18 et le 07/04/18 en y entourant la date de souscription ou s'il s'agit d'une location, la photocopie du contrat de location.
 - Votre IBAN/BIC (figurant sur votre RIB) provenant d'un compte bancaire domicilié dans une banque de l'Union Européenne.
 - S'il s'agit d'une première souscription : la photocopie de la première facture d'abonnement (la facture d'ouverture compte pour la première facture).
 - S'il s'agit d'un renouvellement de mobile : la photocopie du courrier de confirmation du renouvellement de votre mobile (inséré dans le colis) ou la photocopie de la facture d'abonnement où apparait le renouvellement de mobile (disponible dans votre espace client) en y entourant la référence du mobile acheté.
- Faites-nous parvenir votre dossier, directement par internet:**
 - Rendez vous sur votre espace client pour accéder aux offres de remboursement directement depuis la page d'accueil, dans la rubrique « en ce moment »
 - Cliquez sur le lien « nos offres de remboursement », renseignez votre numéro de mobile pour accéder aux offres et sélectionner l'offre « 47311 - Apple iPhone 8 ou 8 Plus »
 - Remplissez le formulaire de participation en ligne et téléchargez le justificatif demandé avant le 01/07/18.
- Vous recevrez un email de confirmation de la conformité de votre dossier.** Vous serez remboursé par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme.

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS.

(1) Le montant de remboursement ne peut être supérieur au prix payé par le client (hors location). Sous réserve d'être à jour de vos obligations envers Euro Information Telecom, notamment de paiement, et limitée à un remboursement par ligne (même numéro de mobile) et 10 participations maximum par numéro de SIRET. Détails des forfaits dans la brochure de Tarifs disponible auprès de votre conseiller. Toute demande incomplète, illisible, mal remplie, ne répondant pas aux conditions de l'offre ou hors délai sera considérée comme nulle. Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après le 01/08/18. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer la présente offre de remboursement. Les destinataires des données sont Euro Information Telecom et ses prestataires en charge de la mise en œuvre de l'offre de remboursement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Direction Juridique – Euro Information Telecom - 12, rue Gaillon - 75002 PARIS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Euro Information Telecom SAS au capital de 175.715 euros - 421 713 892 - RCS Paris - 12 rue Gaillon - 75107 Paris Cedex 2. Points de Vente participants: Agences CIC, caisses du Crédit Mutuel, site web nrjmobile.fr. 02/18